DLP 10-7-64 318231

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL 15 francs

(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P., MONTPELLIER 5.238.57

N° 46 - JUILLET 1964

/ARBRES FRUITIERS/

## ZEUZERE (Information)

Les premières sorties de papillons ont eu lieu le 31 mai dans l'Aude et le 17 juin dans l'Hérault. Depuis le vol s'est amplifié.

Les premières localisations (voir note n° 45 - 4° supplément) ont été observées le 30 juin dans l'Hérault.

Afin d'éliminer ces premières chenilles il est recommandé d'effectuer un traitement :

- dès réception de ce Bulletin, si l'on emploie un produit à 7 jours
- avant le 14 juillet , si l'on emploie un produit à 14 jours
- fin juillet si l'on emploie du Mévinphos.

Etant donné les fortes chaleurs il est préférable de traiter en fin de soirée ou le matin très tôt.

L'Azinphos éthyle, le Diazinon, le Diethion, le Tenthion, le Parathion éthyle, le Parathion méthyle, sont efficaces contre le Carpocapse.

## TAVELURE - CARPOCAPSE (Informations)

Renouveler un traitement anti-tavelure dans les vergers où la maladie s'est manifestée.

Une nouvelle protection contre le Carpocapse est nécessaire.

1964
35

## TORDEUSE ORIENTALE

Commencer la série des traitements pour assurer la protection des fruits devant être récoltés début août.

## TEIGNE DE L'OLIVIER

Les éclosions de papillons étant en cours , la ponte va intervenir ; il sera utile d'exécuter une pulvérisation avant la mi-juillet.

Les Contrôleurs

J.L. TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des végétaux : P. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P 112

/CULTURES LEGUMIERES /

## CULTURES DE TOMATES DE PLEIN CHAMP (Informations)

Situation générale : L'état sanitaire des cultures de tomates est en général satisfaisant dans tous les secteurs de la circonscription.

Mildiou : Aucune attaque de Mildiou n'a encore été signalée et les risques actuels semblent très minimes, les pluies orageuses très localisées étant insuffisantes et les températures maximales atteignant des degrès trop élevés pour permettre l'évolution de la maladie.

Alternariose : L'Alternariose qui peut toujours apparaître à la faveur d'orages locaux reste plus à craindre et peut justifier des traitements préventifs surtout dans les secteurs où la maladie aurait déjà fait son apparition lors des pluies de fin Mai et début Juin.

Verticilliose : Cette maladie due à un champignon du sol se développe d'autant plus facilement que les cultures de solanées se suivent sur les mêmes parcelles. C'est le cas surtout dans les jardins maraîchers.

Des attaques ont été observées un peu partout avec une plus ou moins grande intensité selon les secteurs.

Le jaunissement des feuilles de la base et l'apparition de taches nécrotiques caractérisent la maladie.

L'évoltuion des températures estivales freine ou masque la verticilliose qui ne se montre réellement sévère qu'en fin de printemps ou au cours des étés relativement frais.

Aucun traitement ne peut être recommandé en période de culture.

Pucerons : Dans certaines cultures de tomates on observe de sérieuses attaques de pucerons que des traitements effectués avec un des nombreux aphicides autorisés en cultures maraîchères doivent rapidement juguler.

## CULTURES DE MELONS DE PLEIN CHAMP (Informations)

Oïdium : Des attaques d'Oïdium ont été observées dans les cultures de melons et autres cucurbitacées (courgettes, concombre, etc...). Dans les secteurs où la maladie évolue favorablement sous l'effet conjugué des hautes températures et de l'humidité (zones côtières soumises à de fréquentes rosées matinales), il est indispensable de surveiller attentivement les cultures et d'effectuer tous les 10 jours au moins un traitement à l'aide d'un des fongicides suivants :

en pulvérisations : Soufre micronisé mouillable ou Karathane (+ 1 mouillant)

en poudrages : Soufre sublimé.

Les soufrages d'une grande efficacité doivent être exécutés le matin très tôt ou le soir tard sur feuillage sec autant que possible.

Il importe d'utiliser une poudreuse très bien réglée dispersant la poudre sous forme de nuage et non par paquets car des brûlures sont toujours à craindre avec le soufre.

Il faut retenir que plus le melon approche de la fin de sa croissance plus il est sensible à l'Oïdium et moins facile devient la lutte du fait du grand développement des plants et du feuillage.

Carences en molybdène : Cette maladie se manifeste par une croissance très réduite des plants, une "chlorose" des feuilles qui se nécrosent sur les bords et une stérilité des plantes.

Ces symptômes très graves apparaissent surtout dans certains sols appelés "sols méditerranéens rouges" dont les Costières du Gard sont un exemple.

Les pulvérisations à raison de 200 litres à l'ha. d'une bouillie contenant 2 grammes par hl (4 grs à l'ha) de molybdate d'ammonium doivent arrêter la maladie dans les 48 heures qui suivent le traitement.

P. CHRESTIAN

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS
VITICOLES
Ecole Nationale Supérieure Agronomique de
MONTPELLIER

Montpellier le 7 juillet 1964

NOTE n° I2

GRELE - De très violents orages accompagnés de grêle ont ravagé dans l'après-midi du 5 juillet les vignobles des Aspres-du-Roussillon depuis Ste-Colombe, Thuir, Terrats, par Trouillas, Ponteilla, Toulouges, Canohès, Pollestres, Nils, jusqu'à Villeneuve-de la Raho, Saleilles, Théza, Cabestany, St-Nazaire, Alenya, etc... (Pyrénées-Orientales).

Il en a été de même à Tavel (Gard)

Feuilles, grappes, écorces et rameaux sont meurtris ou arrachés et à ces dégâts très considérables s'ajouteront ceux que les parasites de blessures sont susceptibles de provoquer et contre lesquels il n'y a maintenant rien à faire.

Une nouvelle végétation va dans quelques jours apparaître à l'aisselle des feuilles des rameaux grêlés; il est indispensable de la mener à complet aoûtement.

A cet effet, dès que s'ouvriront les jeunes feuilles des entre-coeurs, et jusqu'après la date normale des vendanges, il est recommandé d'intervenir assez fréquemment par des traitements fongicides pour que les jeunes pousses ne restent pas sans protection.

MILDIOU - Les pluies orageuses qui ont intéressé le secteur ouest de l'Hérault et l'Aude orientale nécessitent la continuation des traitements.

EUDEMIS - Le vol d'eudémis de deuxième génération est constaté à Servian (Hérault) le traitement préventif qui s'y rapporte est à exécuter immédiatement.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :
G. BERNON

o o
o

ARBRES FRUITIERS GRELES

Les arbres fruitiers grelés nécessitent tous la pulvérisation d'une bouillie anti-cryptogamique destinée soit à assurer la cicatrisation des rameaux , soit à limiter les risques de pourriture des fruits faiblement touchés.

L.L.TROUILLON

P113

## LA MOUCHE DES FRUITS

La Mouche des fruits (Ceratitis capitata) est l'insecte le plus nuisible aux productions fruitières d'été et d'automne. Les premiers dégâts sont observés sur abricots ou sur pêches précoces, les pêches d'été et d'automne, les poires, les pommes (surtout celles à épiderme jaune), les kakis et divers fruits secondaires abritent des asticots qui les rendent impropres à la consommation et provoquent la pourriture.

La Mouche des fruits ne trouve pas, sous le climat français, les conditions favorables à son installation ; quelques rares situations proches de la Méditerranée étant seules susceptibles de permettre parfois l'évoltuion permanente de l'insecte.

Les dégâts calamiteux qu'a connu le verger français sont le fait de Mouches issues d'insectes importés de contrées plus chaudes. S'il est relativement possible , lors des contrôles de fruits importés, de déceler ceux qui recèlent des asticots il est par contre quasi impossible de détecter les piqûres de pontes sur les agrumes comme sur les fruits à épidermes duveteux ou lisses. Aussi, bien , les pays producteurs s'attachent à n'exporter que des fruits sains, des réinfestations annuelles se produisent ne serait-ce que par les fruits piqués après récolte.

La Mouche qui est parfois capturée très tôt par les postes de piégeage des Stations d'Avertissements Agricoles ne trouve pas toujours les conditions climatiques nécessaires à son extension. C'est ainsi qu'en I963 après "un départ" inquiétant la Mouche a probablement été freinée par les quelques journées très sèches de fin juillet au cours desquelles l'indice hygrométrique fut extrêmement bas. Nous ne pouvons que souhaiter que de telles circonstances se reproduisent car actuellement la présence de Mouches puis de larves (asticots) a été constatée dans le Roussillon puis dans l'Hérault.

C'est pourquoi les arboriculteurs doivent traiter préventivement leur récolte. On doit protéger toutes les pêches ; certaines poires devront l'être également (toutes les variétés à partir et y compris William's) ; plus tard les pommes à épiderme jaune.

Une pulvérisation 2 semaines avant la récolte (renouvelée si elle est lavée plus de 10 jours avant la récolte) assurera une protection satisfaisante.

Utiliser l'un des produits suivants en respectant la législation propre à chacun de ces produits, et ne pas oublier de traiter les haies et les brise-vents.

| | | |
|---|---|---|
| Malathion | I00 g de M.A. par hl | 7 jours |
| Diéthyl diphényl dichloréthane | I75 g " | 7 jours |
| Trichlorfon | I00 g " | 7 jours |
| D.D.T. | 250 g " | I5 jours |
| Méthoxychlor | 250 g " | 7 jours |
| Diméthoate | 30 g " | I0 jours |
| Fenthion | I00 g " | I5 jours |

L.L. TROUILLON